

Berne, le 1^{er} octobre 2024

Intervention de Christian Dandrès sur la modification de la Loi sur l'assurance maladie (EFAS)

La population a manifesté son soutien aux personnels de santé en votant à 61% en faveur de l'initiative sur les soins infirmiers en 2021.

En réponse, la droite et les assureurs ont fait passer EFAS.

EFAS est bien plus que du mépris lancé à la face de la population. C'est le projet du lobby des caisses-maladie. Il est une étape déterminante dans une vaste offensive menée par celles-ci pour que ce système de santé serve au mieux leurs propres intérêts, en particulier leurs assurances complémentaires lucratives, et ceux des cliniques privées soit ceux de leurs actionnaires.

EFAS est une bombe à retardement non seulement pour le niveau des primes, mais aussi pour l'accès aux soins et les conditions de travail des personnels de la santé.

En effet, EFAS permettrait aux caisses-maladies de prendre le contrôle sur l'ensemble du système de santé. Les cantons se désengageraient. S'en est fini du contrôle démocratique. Les citoyen.nes et leurs représentant.es n'auraient, dans les faits, plus leur mot à dire sur l'accès aux soins, les conditions de travail des personnels de santé et la qualité des soins (les deux choses sont intrinsèquement liées).

Les caisses-maladies ne sont pas la solution au problème, elles font partie du problème. Elles fonctionnent de manière opaques et sont en conflit d'intérêts permanent. Le Conseil fédéral annonce 6% de hausses de primes pour 2025, et l'augmentation de la franchise minimale, mais seule les caisses-maladies savent réellement comment ces primes seront calculées et réparties. Or la transparence est à la base de la démocratie.

Il est impensable de donner à des acteurs privés à but lucratif un si grand pouvoir sur ce domaine essentiel à la population et qui représente l'équivalent du budget annuel de la Confédération. Les caisses-maladies ne sont en effet pas des institutions démocratiques, mais des entreprises qui ne rendent aucun compte à la population et qui ne sont de loin pas désintéressées. De nombreuses caisses vendent des assurances complémentaires en plus de gérer l'assurance de base. Ainsi, le rationnement des soins et la dégradation du service public sont autant de possibilités de faire de l'argent en vendant des complémentaires.

La dégradation de la qualité et le rationnement des soins profitent donc à certaines caisses et non des moindres. Comment dès lors leur faire confiance ?

Mais il y a plus, EFAS veut soumettre les soins aux personnes âgées (soins à domicile et EMS) à la même logique tarifaire qui existe déjà pour le financement des hôpitaux publics. La dernière modification de la LAMal, gagnée par le lobby des caisses-maladies et des cliniques privées, détruit petit à petit l'hôpital public et malmène les personnels. Il s'agit d'une logique inhumaine, fondée sur le chiffre et les standards. Chaque acte médical et chaque soin est minuté, peu importe le besoin des patient.es. Etendre cette logique aux aîné.s – nous le serons tous un jour - c'est la catastrophe assurée !

Depuis la mise en place de ce système, les assurés n'ont jamais autant payé de primes. Pourtant la qualité des soins se dégrade, des hôpitaux ferment ou licencient. Ce système a montré son incohérence et sa violence. Vouloir l'étendre aux plus vulnérables de la société est inacceptable.

Christian Dandrès, président du SSP